



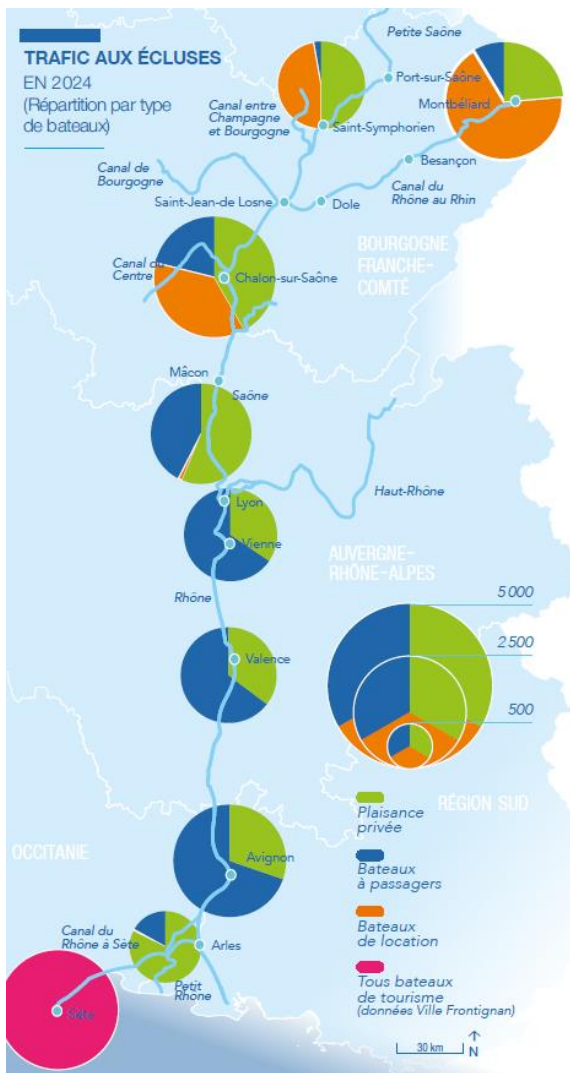
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Bilan du tourisme fluvial 2024

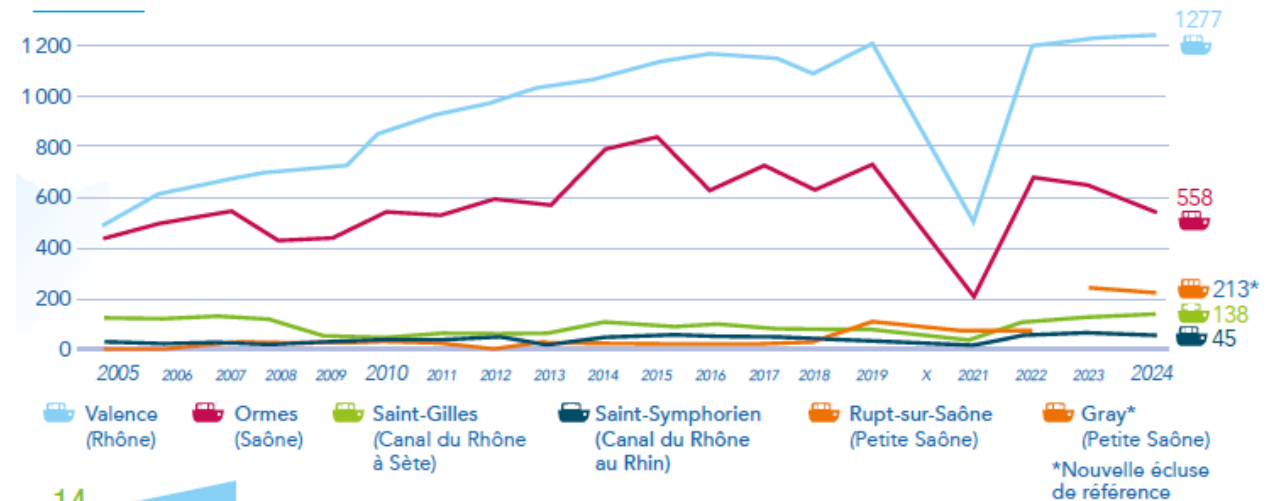
Bilan du tourisme fluvial 2024



TRAFIC AUX ÉCLUSES EN 2024

		Plaisance privée	Bateaux de location	Bateaux à passagers	TOTAL	Évolution 2023-2024	Évolution 2019-2024
Petite Saône	Gray	601	1702	213	2516	↓ -12,5 %	nc
Canal du Rhône au Rhin	St-Symphorien	814	767	45	1626	↓ -12,3%	↓ -15,4%
Grand Saône	Ormes	1106	980	558	2644	↓ -6,8%	↓ -26,0%
	Couzon	1140	26	861	2027	↓ -18,3%	↓ -25,0%
Rhône	Pierre-Bénite	666	—	1267	1933	→ -0,6%	↓ -10,6%
	Bourg-les-Valence	704	—	1277	1981	→ 0,9%	↓ -6,8%
	Vallabrègues	653	—	1494	2147	↓ -4,6%	↓ -16,0%
	Frontignan	nc	nc	nc	nc	nc	nc
Canal du Rhône à Sète	Saint-Gilles	677	7	138	822	↓ -19%	nc

TRAFIC BATEAUX PASSAGERS AUX ÉCLUSES DEPUIS 2005



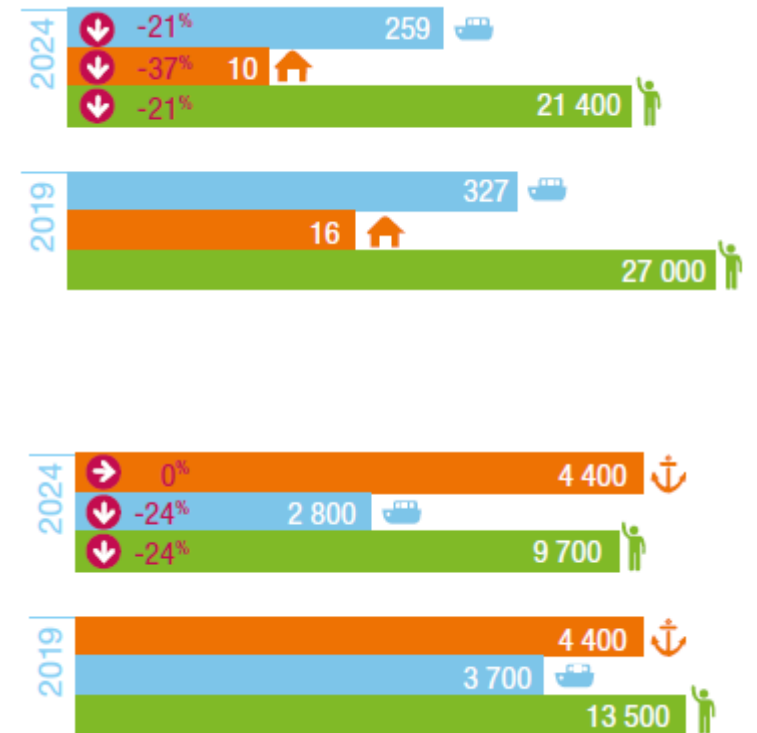
Bilan du tourisme fluvial 2024

Plaisance locale

En 2024, la filière de location de bateaux a connu une forte baisse sur la Petite Saône (-20 % aux passages aux écluses par rapport à 2023) et le canal du Rhône au Rhin (-15 %), principalement en raison des conditions météorologiques défavorables avec des précipitations, des crues et peu d'ensoleillement. Les clients au départ de la base de Saint-Jean-de-Losne ont privilégié d'autres itinéraires pour se reporter sur la Grande Saône, qui a enregistré une hausse de fréquentation de 5 %.

Plaisance privée

La plaisance privée a également été impactée par la météo défavorable en 2024. Une baisse de fréquentation est observée sur le canal du Rhône au Rhin (-10 % aux passages aux écluses par rapport à par rapport à 2023) ainsi que sur la Grande Saône, avec un recul de -5 % dans sa partie nord et -10 % dans le sud. Malgré la météo défavorable et les crues, la Petite Saône a connu une hausse de 10 %, probablement liée à la réouverture du canal des Vosges en amont. Cette réouverture a facilité le passage du tourisme d'itinérance, permettant à davantage de plaisanciers de naviguer sur la Petite Saône et de dynamiser cette voie fluviale.



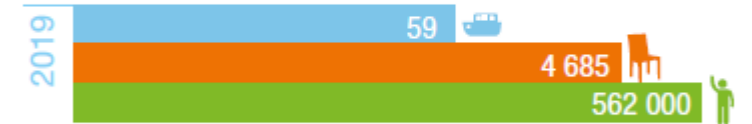
Bilan du tourisme fluvial 2024

Bateau promenade

L'année 2024 a été marquée par un recul de l'activité, en particulier dans le secteur événementiel.

En juillet, la fréquentation a également diminué, probablement à cause des Jeux Olympiques, mais le mois d'août a connu une reprise nette grâce à une affluence plus importante de la clientèle individuelle.

Depuis septembre 2024, la tendance est clairement à la baisse. Le segment professionnel, notamment les séminaires et les privatisations, a été fortement impacté par un climat d'attente lié au contexte politique et économique.



*Le mode de comptage a évolué en 2024, passant d'un système estimatif à un système déclaratif.

Bilan du tourisme fluvial 2024

Péniches hôtels

17 péniches ont navigué sur le bassin Rhône Saône (10 de moins par rapport à 2023) entre mi-avril et fin octobre.

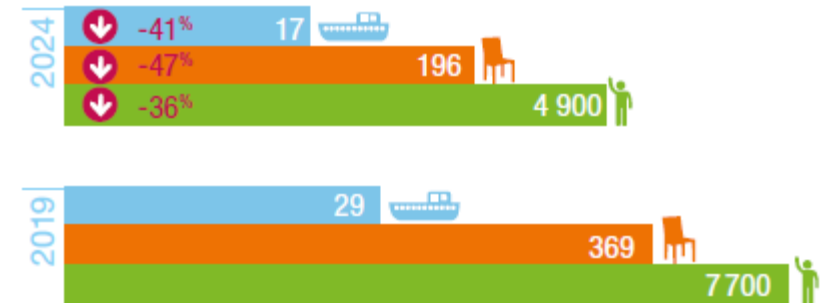
-32% de baisse du nombre d'escales

-44% de baisse du temps passé par les péniches hôtels sur les escales

Les PH ont privilégié en 2024 les canaux de Bourgogne et le canal du Centre.

En 2022 et 2023, les sécheresses avaient contraints de nombreuses péniches-hôtels à se rediriger vers la Saône bénéficiant de niveau d'eau régulés. En 2024 les bateaux ont pu maintenir leurs itinéraires habituels, réduisant ainsi le report de trafic vers la Saône.

Les Jeux Olympiques ont également influencé le taux de remplissage des péniches-hôtels, entraînant une baisse de fréquentation durant cette période. Les péniches du canal du Rhône à Sète ont particulièrement été pénalisées sur la période estivale.



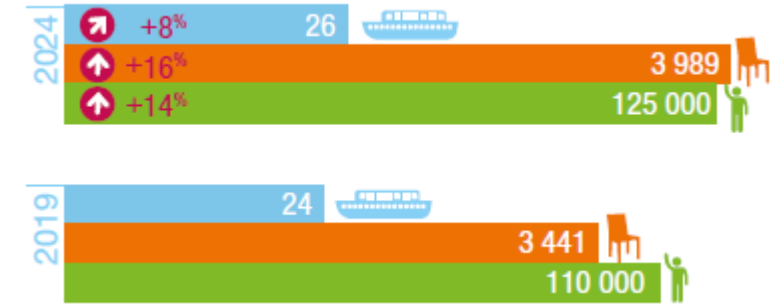
Bilan du tourisme fluvial 2024

Croisières fluviales

La saison 2024 du tourisme fluvial a été globalement très bonne, confirmant l'attrait croissant des croisières fluviales.

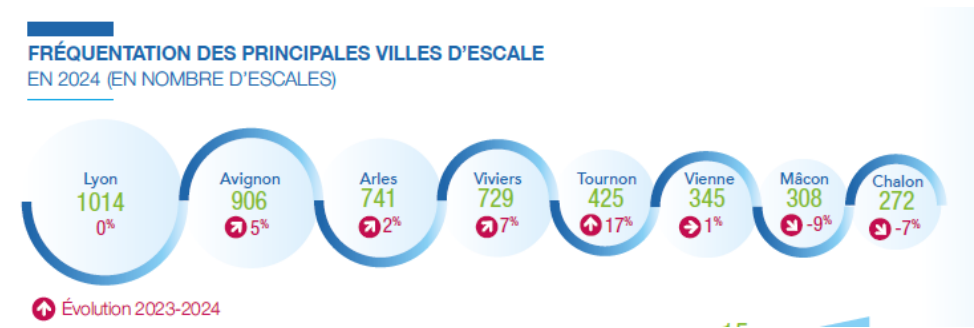
Toutefois, certaines compagnies ont observé un effet lié aux Jeux Olympiques, avec une légère baisse de fréquentation durant l'événement (août 2024). Malgré cette fluctuation ponctuelle, le secteur reste dynamique, avec un taux de remplissage moyen des paquebots estimé à 90% par les compagnies de croisières.

En 2024, le déploiement des bornes électriques sur la Saône a marqué une étape importante dans le verdissement de la filière lors des escales de Lyon, Trévoux, Chalon Port Nord et Saint-Jean-de-Losne. Cette initiative vise à offrir aux bateaux une alternative plus propre et plus durable en leur permettant de se connecter directement au réseau électrique, réduisant ainsi leur dépendance aux groupes électrogènes et limitant les émissions polluantes. **Grâce à ces nouvelles installations, la consommation enregistrée s'élève à 3 250 000 kWh.**

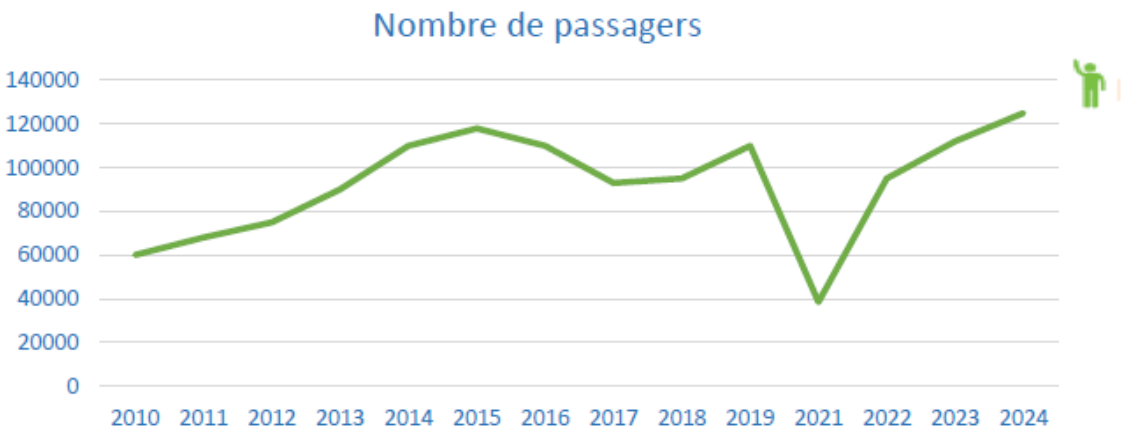


Bilan du tourisme fluvial 2024

Croisières fluviales



L'année 2024 confirme les fréquentations observées en 2023 : les villes les plus fréquentées sont sur le Rhône (Lyon, Avignon, Arles et Viviers). Parmi les 26 paquebots qui naviguaient en 2024, 18 paquebots proposaient des croisières sur la Saône alors que toute la flotte navigue sur le Rhône.



NB : Année 2020 non représentée due à la COVID-19

ÉVOLUTION DE LA FLOTTE

		80/105 m	110/125 m	135 m
2000	7	1	6	0
2010	15	3	12	0
2015	26	2	16	8
2019	24	2	17	5
2024	26	1	16	9



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

